VILLE DE
SAINT
FLOUR

DOSSIER DE PRESSE

Groupe scolaire de Besserette
Visite de chantier

Jeudi 18 octobre 2018

www.saint-flour.fr

VISITE DE CHANTIER
GROUPE SCOLAIRE DE BESSERETTE

I. Contexte

Après avoir rénové les groupes scolaires publics Hugo-Vialatte et Louis Thioleron, la Ville de Saint-Flour procède à la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire de Besserette construit en 1976. Le bâtiment nécessite une mise aux normes en termes de sécurité, d'accessibilité, de performances énergétiques et acoustiques. Ces travaux permettront aussi de proposer des équipements pédagogiques plus performants et de développer les usages numériques.

Le nouveau visage du quartier de Besserette : un cadre de vie rénové et attractif pour les familles

Le projet de réhabilitation et d'extension de cette école s'inscrit dans le projet d'ensemble de requalification du quartier de Besserette et confirme la volonté des élus d'améliorer le cadre de vie et la qualité des services à la population. La rénovation du gymnase a été une des premières réalisations, suivie par la construction de la maison de quartier et l'aménagement du terrain de sports en gazon synthétique.

Saint-Flour Communauté a également porté la construction du complexe sportif et aujourd'hui, l'intercommunalité réalise le futur réseau de chaleur bois auquel l'école sera raccordée. C'est donc tout un quartier qui est actuellement en pleine transformation.

La phase 1 du projet se termine : **5 nouvelles classes** seront ouvertes dès le mois de **février 2019 pour un budget de 1.5 M€ HT**

La Ville de Saint-Flour a souhaité que la rénovation et l'extension du groupe scolaire soient un projet concerté. Dès la mise au point du programme des travaux et à chaque prise de décision, un comité de pilotage (représentants des parents d'élèves du Conseil d'école, direction du groupe scolaire, Inspectrice de l'Éducation nationale, l'APE de Besserette) était associé, aux côtés des élus municipaux, pour participer à la conception du projet.

II. Objectifs

- **Répondre aux besoins pédagogiques actuels** des temps scolaires et périscolaires.
- Mettre à disposition des enseignants et des élèves **des locaux plus fonctionnels.**
- **Satisfaire les exigences réglementaires tant en qualité du bâti** (sécurité, isolation thermique « BBC Rénovation », accessibilité…) qu'en aménagement du site (stationnement des véhicules légers et bus scolaire, parcours piétons, espaces récréatifs et paysagers).
- Favoriser **l'apprentissage des usages numériques.**

III. Le programme complet de la réhabilitation

- La construction d'une liaison verticale commune maternelle/élémentaire constituant le hall principal du groupe scolaire avec accès principal en niveau 0 et la liaison entre locaux.
- La construction en niveau 0 de 5 salles dont 4 classes de maternelle, de la salle des professeurs, des locaux pour les ATSEM, d'une salle de repos, de sanitaires et de dégagements.
- L'implantation des locaux d'élémentaire au niveau 1 existant.
- L'implantation des locaux périscolaires au niveau 0 existant.
- L'optimisation des locaux existants pour implanter les locaux administratifs, les locaux d'enseignement communs ou périscolaires (bibliothèque, classe spécialisée, salle d'arts plastiques, garderie maternelle, garderie élémentaire, aide aux devoirs).

IV. L'école reste ouverte pendant toute la durée des travaux

Pour permettre à l'école de rester ouverte pendant le chantier, tout en assurant la sécurité des enfants, de leurs parents et des enseignants aux abords et à l'intérieur de l'établissement, de nombreuses mesures ont été mises en place. L'emprise du chantier a été délimitée et les installations nécessaires au bon fonctionnement positionnées après validation du bureau chargé de la Sécurité et de la Protection de la Santé (SPS). Le chantier est parfaitement isolé du reste de l'école et permet la poursuite de l'activité normalement.

A chaque phase de travaux, les accès ont été sécurisés et les parents d'élèves et les enseignants ont été informés de l'avancement du chantier et de ses incidences sur les cheminements piétons aux abords.

« Nous serons avant tout vigilants quant à la sécurité des élèves car l'école doit continuer à fonctionner durant les travaux », a précisé Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour

V. Des travaux réalisés dans le respect des délais et un budget maîtrisé.

Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école vont mobiliser au total **16 entreprises différentes** depuis le gros œuvre, le ravalement des façades, les menuiseries extérieures et intérieures… jusqu'au mobilier.

Les délais de réalisation sont respectés grâce à une bonne concertation des élus, des enseignants et de l'équipe de maîtrise d'œuvre à chaque étape clé du chantier. Claudette Brugerolle, Conseillère municipale en charge de ce projet, et ancienne Directrice d'école est particulièrement impliquée. Son expérience en milieu scolaire permet d'intégrer les demandes spécifiques et concorde au respect des plannings.

Pour la réalisation de cette première phase, **plus de 60 réunions** ont été nécessaires toutes les semaines **pendant 16 mois.**

VI. Une ouverture préparée pour février 2019

La réception de la phase 1 est prévue en janvier 2019 et les nouveaux locaux seront en fonction pour la rentrée de février.

La phase 1 concerne la construction du pôle maternel comprenant 5 classes, la salle des professeurs, les locaux pour les ATSEM, les sanitaires, les couloirs de circulation et une partie du hall d'entrée. Le déménagement des classes est prévu pendant les vacances de Février de façon à ne pas perturber le fonctionnement scolaire. Les élèves reprendront possession de leurs nouvelles classes à la rentrée.

Dès février 2019, l'école sera également tout équipée en numérique.

Coût de la phase 1 : 1,5 M€

Livraison : Janvier 2019

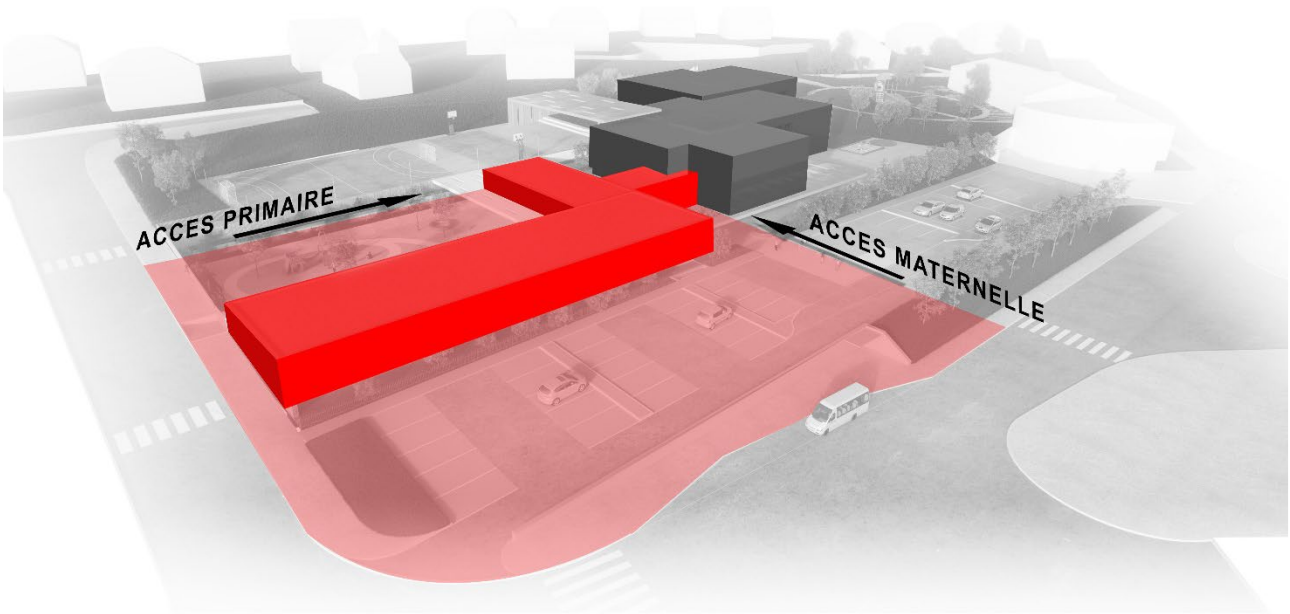

Prochaines étapes

Phase 2
Réhabilitation du RDC (niveau 0 actuel). **Début en Mars 2019**

Phase 3 et 4
Réhabilitation de la première et de la deuxième zone du niveau 1.

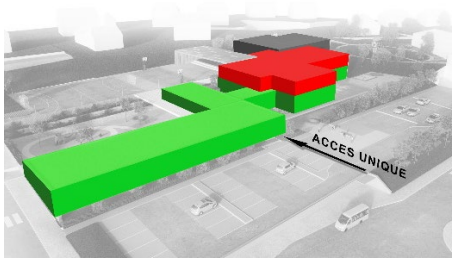

Phase 5
Réhabilitation de la troisième zone du niveau 1.

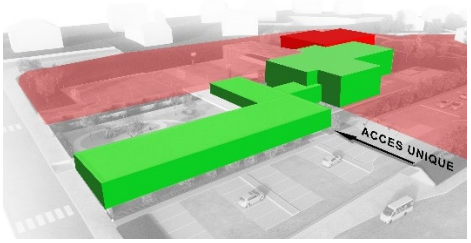

Financements

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	D.E.T.R. 2016	401 637 €
	D.E.T.R. 2017	373 200 €
	D.E.T.R. 2019 (prévisionnel)	265 425 €
	Réserve Ministérielle	25 000 €
	Fonds de soutien à l'investissement 2017	153 957 €
L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER	FEDER	486 490 €
La Région Auvergne-Rhône-Alpes	Région Auvergne-Rhône-Alpes	53 000 €
cantal LE DÉPARTEMENT	Conseil Départemental du Cantal	200 000 €
	TOTAL DES SOUTIENS FINANCIERS :	**1 958 709 €**

Chiffres Clés

1 534 m²
Superficie actuelle

180 enfants
Effectif prévisionnel à la rentrée 2018 / 2019

5 M€ HT
Coût total estimé de l'opération

2318 m²
(+ 784 m2)
Superficie après les travaux

130 enfants
Inscrits en TAP à la rentrée 2018 / 2019

5 ans
Durée du chantier 2016 - 2021

RETOUR EN IMAGES

Août 2016 - Réalisation du mur de soutènement entre les deux cours du groupe scolaire.

Octobre 2017 - Réalisation d'aménagements sécurisés du cheminement piétonnier pour entrer dans l'établissement pendant les travaux.

Mars 2018 - Coulage en béton de la dalle et des poutres.

Septembre 2017 - Construction de l'extension qui accueillera 5 nouvelles salles de classe.

Août 2018 - Visite de chantier en présence de Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour et de Claudette Brugerolle, Conseillère municipale en charge du projet aux côtés de l'équipe de maîtrise d'œuvre.